

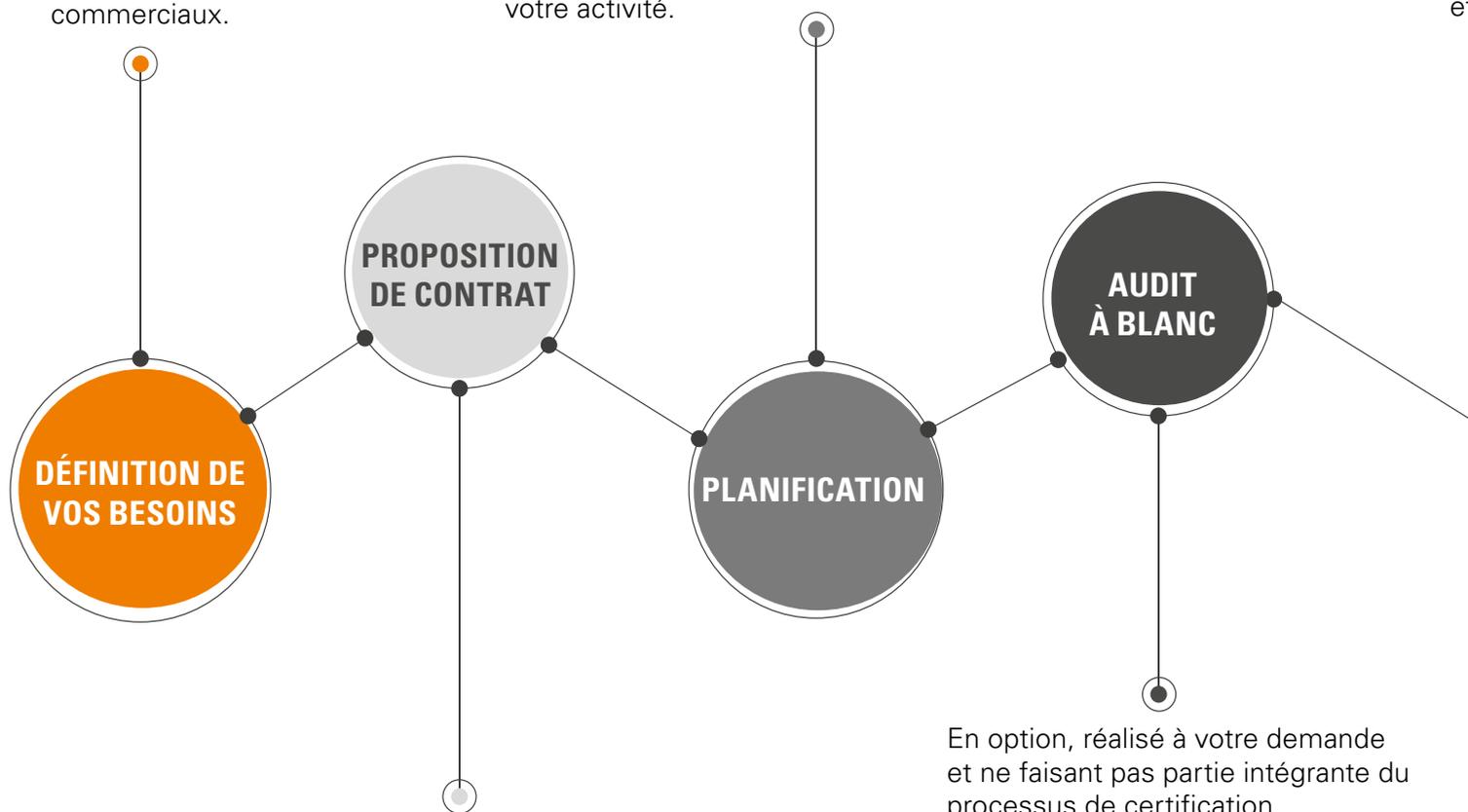
Certifications : processus d'audit



Le processus d'audit

Via une demande de devis transmise par nos commerciaux.

Toutes nos visites sont planifiées à l'avance (d'une visite sur l'autre). Les dates prennent en compte vos souhaits (tout en respectant les dates objectif de planification définies), la disponibilité de nos auditeurs et les qualifications requises pour auditer votre activité.



Sur la base des informations communiquées, SGS établit une proposition de certification respectant les exigences nationales définies par les organismes d'accréditation concernés et les exigences internationales définies au sein de l'IAF.

En option, réalisé à votre demande et ne faisant pas partie intégrante du processus de certification.

E
(S
s'
le
E
e

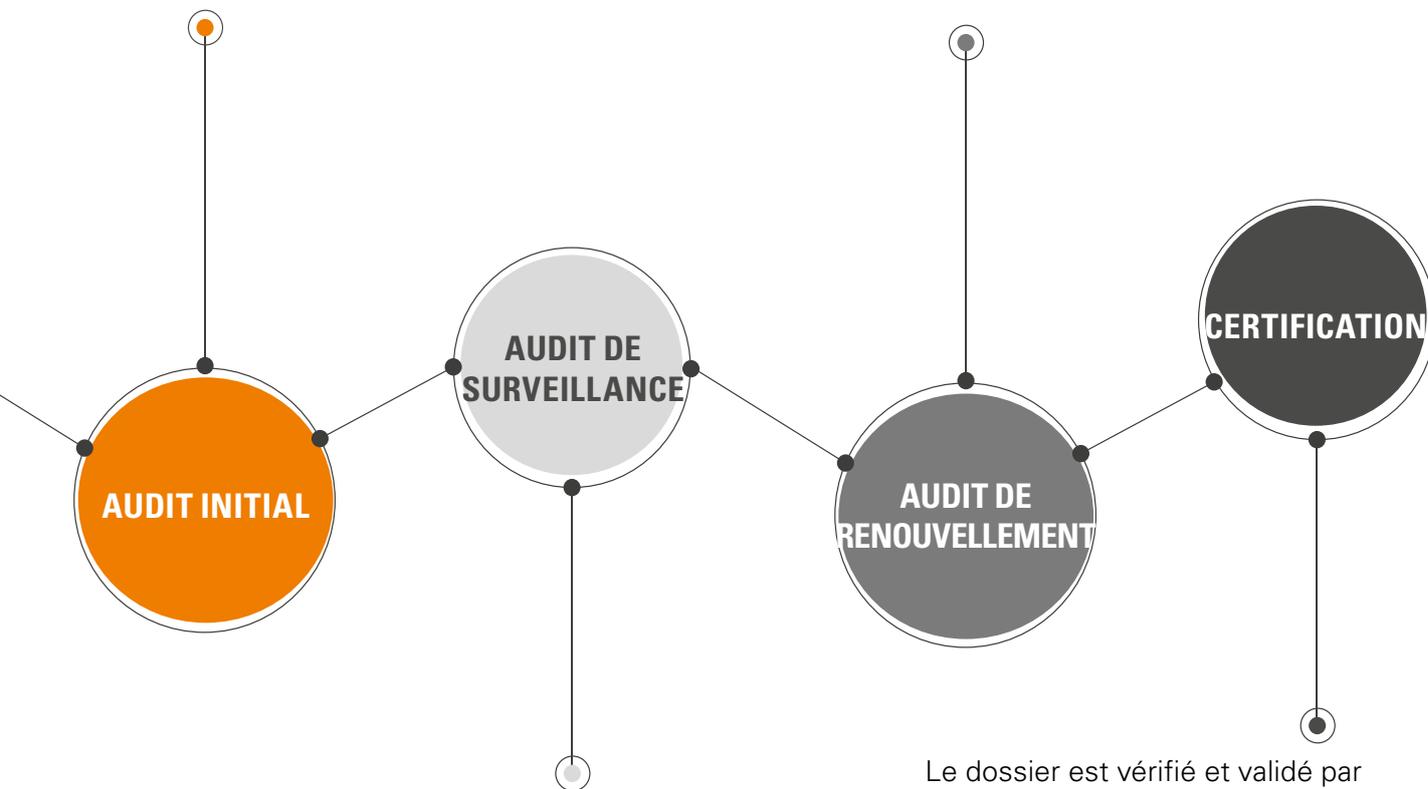
AUDIT



TAPE 1 : Examen de la définition du Système de Management (SM) qui permet à l'auditeur de comprendre vos enjeux, de s'assurer de la complétude de votre SM et de définir avec vous le déroulement de l'audit.

TAPE 2 : Cet audit complet évalue la mise en application effective de votre système sur le terrain.

Audit triennal réalisé avant l'expiration de votre certificat. SGS réévalue la totalité de votre SM. Définition de vos besoins.



Nous réalisons tous les ans un audit de maintien permettant d'éviter les risques de dérive du SM.

Le dossier est vérifié et validé par notre comité qui prend la décision de certification. Un ou plusieurs certificats SGS vous sont alors délivrés.

WWW.SGS.COM/FR-FR

